



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2018

-----

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 28 MAI 2018 à 20h00 sous la présidence de M. HUYVAERT Yvon, Maire.

Date de la convocation : 22/05/2018

Etaient présents : BECOT Samuel, CORBY Marie-Rose, SANCHEZ Zita, RAYNAUD Alain, ARIZMENDI Antonio, CRETIN Noëlle, JACQUIOT Benoît, PERNOUD Marie-Pierre, CHEVALIER Agnès, SABOUL Eric, VERNOUX Marie-Hélène, BREAUD Virginie, BERTHOUD Jean-Claude, VION-DURY Matthieu, ARCHENY Yves, DEPARNAY Jacques, GOETSCHY Claude.

Absente excusée : GARCIA Valérie (pouvoir à ARIZMENDI Antonio)

Absente : FERNANDES Jenny.

Secrétaire de séance : RAYNAUD Alain.

La séance est ouverte à 20h00

Monsieur le Maire remercie les associations communales pour les manifestations d'avril/mai qui ont reçu un bon écho de la part des participants.

Il rappelle l'incendie du four banal du Poizat lors de la préparation des galettes par l'Association des Jeunes du Poizat-Lalleyriat et l'accident du tracteur conduit par un agent communal.

Manifestations à venir : Fête de la Musique, Fête des Ecoles, Gigot de l'Amicale des Pompiers, Duo Trail et Régaloac.

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

### 1/DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE

-M. le Maire présente au conseil les DIA reçues en mars/avril/mai 2018 pour lesquelles la commune n'a pas préempté :

\*Vente Arizmendi/Colley-Miniotis : terrain nu au lotissement Champ Couty parcelle 300 AI 549 d'une superficie de 787 m<sup>2</sup>.

\*Vente Goupil-Les Copropriétaires /Hoarau : bâti sur parcelle 300 AE 54 d'une superficie de 640 m<sup>2</sup>.

-Devis acceptés : accessibilité église du Poizat (Arrigoni), réparation de chaussée Combe Fontenay, chemin des Charrues, Corne à Collet (Spie Batignolles), voirie Rue du Crêt du Haut (Eiffage), nivellement et fermeture décharge des Granges (LP Terrassement), aménagement d'une terrasse au Bar Tabac Epicerie du Poizat (Honoraires Causse).

### 2/FONDS SOLIDARITE LOGEMENT 2018

-DECIDE d'adhérer au Fonds de Solidarité Logement (FSL) pour l'année 2018 sur la base d'une contribution communale de 0,30 €/habitant.

### **3/RECOUVREMENT DES PRODUITS LOCAUX**

-Après avoir entendu Monsieur le Maire présenter au conseil municipal le projet de convention portant sur le recouvrement des produits locaux proposé par M. Fillon Patrick, comptable public et rappeler que le seuil de mise en recouvrement des créances des produits locaux a été porté à 15€ suivant le décret n° 2017-509 du 7 avril 2017 modifiant l'article D1611-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la commune et le comptable public pour la mise en application de ce seuil .et améliorer le recouvrement des produits locaux .

### **4/ECRITURES BUDGETAIRES M14**

-Considérant les aménagements non prévus sur les véhicules récemment acquis, mais nécessaires à leur bon fonctionnement, ainsi qu'une demande faite par les enseignants pour l'acquisition de tables pour l'école, DECIDE un virement de crédits de 1 500 euros de l'opération 64 à 55.

### **5/MODIFICATION DES STATUTS DU SIEA**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Chambre Régionale des Comptes et la Préfecture ont rappelé en 2016 et 2017 au SIEA qu'en vertu du principe d'exclusivité, qui a pour conséquence de dessaisir intégralement les communes sur les compétences transférées à un EPCI, il convenait de mettre un terme aux cofinancements autres que ceux afférents à la compétence électrification rurale. Sont visés les travaux d'éclairage public et de génie civil de télécommunication pour lesquels, jusqu'à présent, les communes votaient des participations (fonds de concours) imputées sur leur budget en dépenses d'investissement.

La cotisation spécifique « travaux » sera imputée au compte 6554 en section de fonctionnement du budget de la commune. Elle sera toujours calculée sur le montant HT des travaux, comme l'étaient les fonds de concours précédemment mais fera l'objet d'un appel de fonds de 85% du montant à charge de la commune après la signature du plan de financement (contre 100% pour les fonds de concours). La régularisation par rapport au coût réel des travaux interviendra lors de la fourniture du décompte général et définitif des travaux par l'entreprise. Pour ce qui concerne l'électrification rurale, les fonds de concours étant autorisés en la matière, il n'y aura pas lieu de modifier quoi que ce soit (imputation de la dépense pour la commune en investissement). Le conseil municipal APPROUVE la modification des statuts du SIEA proposée.

### **6/FUSION DES FORETS DE LE POIZAT ET DE LALLEYRIAT**

-Considérant la création de la commune nouvelle au 1<sup>er</sup> janvier 2016 selon l'arrêté préfectoral en date du 15 septembre 2015, DEMANDE aux services de l'ONF, la fusion des forêts communales de LE POIZAT et de LALLEYRIAT et AUTORISE le Maire à signer tous les documents s'y rattachant.

### **7/PROLONGATION DU BAIL DU STUDIO RDC MAIRIE**

-ACCEPTE la prolongation du bail du studio du rez-de-chaussée mairie à Lalleyriat pour deux mois, soit jusqu'au 15 juillet 2018 à la demande des locataires dans l'attente de l'achèvement de leur construction sur le Poizat.

### **8/COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS-POMPIERS**

-Suite à la démission de M. TROCCON Régis du CPINI du Poizat-Lalleyriat et avec l'accord du Chef de Corps, ENTERINE le choix de M. MANAUD Olivier en tant que représentant des sapeurs 1ère classe suppléants au Comité Consultatif Communal.

### **9/AFFOUAGE 2018**

-Le conseil municipal est invité à effectuer le tirage au sort des lots d'affouage attribués en 2018 dans la forêt Le Poizat, au Comble et Sur les Granges.

### **10/PROJET D'ACHAT DE PARCELLES FORESTIERES PRIVEES**

-Parcelle E 253 « Bief d'Enfer » d'une superficie de 17a75ca appartenant à M. VION-DELPHIN Fabrice.

-Un lot de 20 parcelles d'une superficie de 5ha25a19ca appartenant à Mme JACQUIOT Danièle. Ces acquisitions se feront par actes administratifs.

### **11/SUBVENTION HBA TRAVAUX FORET**

-AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès de Haut Bugey Agglomération pour le dégagement de semis naturels en futaie irrégulière parcelles 19-33-24-54 et 55 en forêt du Poizat.

### **12/EPF : OPPORTUNITE ACQUISITION IMMOBILIERE**

-Considérant l'opportunité d'acquérir un tènement foncier situé 328 Rue de la Traversée, EST INFORME des démarches effectuées par l'intermédiaire de HBA auprès d'EPF de l'Ain pour une demande portage foncier.

### **13/BAIL LOCATION LOCAL POUR MICRO-BRASSERIE LES CORNES A COLLET**

-Suite à son accord de principe à la location du bâtiment communal situé aux Granges du Poizat pour un projet de micro brasserie, APPROUVE le projet de bail commercial d'une durée de 9 ans renouvelable par tacite reconduction, à intervenir à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 avec M. BERNARD Erwan, gérant de la société BRASSERIE L'ETINCELLE pour la location d'un bâtiment situé 131 rue Les Cornes à Collet et AUTORISE le Maire à signer le bail commercial à intervenir et tout document s'y rattachant.

### **14/DIVERS**

- Adhésion volontaire de l'Office du Tourisme Haut Bugey au Centre de Gestion de l'Ain.
  - Communiqué de presse sur les Assises de l'Eau.
  - Courrier de l'Evêché annonçant le départ de l'Abbé Théodore PLACCA qui retourne au Togo et qui sera remplacé par l'Abbé Dieudonné MAYAMBIKA.
  - Vente du bois de printemps le 14 juin 2018 à Meximieux à 10h30.
  - Point sur intervention musicale en milieu scolaire année 2018-2019.
  - Bilan d'activité 2017 du SDIS de l'Ain.
  - Bilan EPF de l'Ain 2008-2012 et 2013-2017 + axes d'intervention 2018-2022.
  - Signature du bail FREE MOBILE.
  - Numéro spécial des 30 ans Espaces Naturels Sensibles
- Interventions des responsables des commissions :
- Marie-Rose Corby : AG SIEA, Baptême parapente pour REGALOLAC, formation cadastre.
  - Zita SANCHEZ : Fêtes des Mères, Petites Unités de Vie à Montréal-la-Cluse.
  - Noëlle Cretin : distribution les P'tits Echos, fabrication oriflamme pour Duo Trail.
  - Antonio Arizmendi : Achat dictionnaires 6<sup>ème</sup>, Charte règles de vie pour cantine scolaire, Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) 29 juin, Commémoration du 11 novembre 2018.
  - Alain Raynaud : travaux accessibilité et réfection voirie.
  - Samuel Bécot : avancement travaux plan d'eau, consultation des cabinets pour maîtrise œuvre construction salle polyvalente et dépôt dossier DETR repoussé en août 2018, diagnostic amiante + monoxyde de carbone église du Poizat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochain conseil : 25 juin 2018.

Le Maire

HUYVAERT Yvon.